



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Jana Deprez
Eric Flavier
Thérèse Perez-Roux

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Psychologie-Logopédie-
Éducation

Bachelier Éducateur spécialisé en
accompagnement psycho-éducatif

Institut Provincial d'Enseignement de
Promotion Sociale de Verviers (IPEPS)
(orientation technologique)

11 juillet 2022

Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers (orientation technologique).....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	9
Critère C.....	12
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Psychologie-Logopédie-Éducation : Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers (orientation technologique)

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, Mme Jana DEPREZ, M. Eric FLAVIER et Mme Thérèse PEREZ-ROUX, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 21 mars 2022 à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers (orientation technologique). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015-2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Jana DEPREZ, experte étudiante
- Eric FLAVIER, expert pair
- Thérèse PEREZ-ROUX, experte en pédagogie et éducation

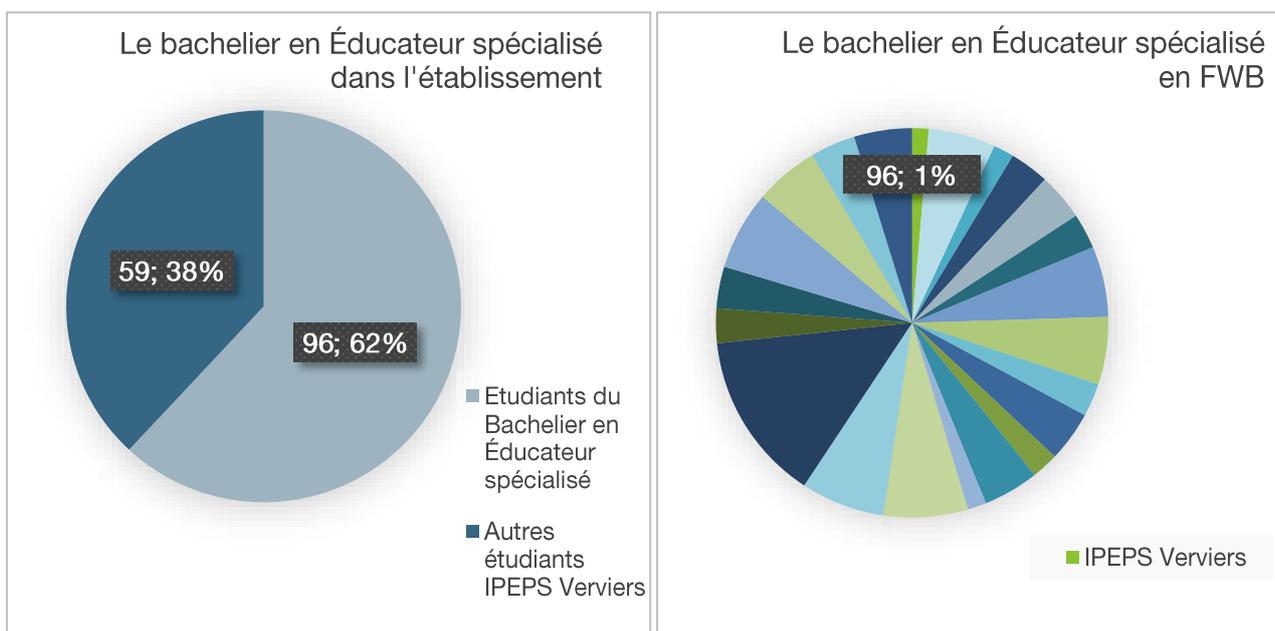
¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Institut provincial d'enseignement de promotion sociale (IPEPS) orientation technologique, situé à Verviers, délivre un enseignement supérieur de type court de promotion sociale. Son pouvoir organisateur est la Province de Liège. Ce pouvoir organisateur est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS). Les études supérieures organisées par l'IPEPS Verviers (orientation technologique) débouchent sur l'obtention des titres de bachelier en informatique de gestion ainsi et qu'en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif. L'établissement offre également un certain nombre de formations qualifiantes de niveau secondaire, notamment celle d'éducateur, de même qu'un ensemble de modules de formation en langues des signes, en bureautique et en maîtrise de logiciels informatiques.

L'IPEPS Verviers (orientation technologique) dispense le programme de bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif à la fois en journée et en horaire décalé.

En 2019-2020, 96 étudiants sont inscrits au bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, sur un total de 155 inscrits en enseignement supérieur à l'IPEPS Verviers (orientation technologique), soit 62 % des effectifs. Ces 96 étudiants représentent, par ailleurs, 1 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 7081 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (bachelier ES) est dispensé dans une école, l'IPEPS orientation technologique, en pleine mutation, processus engagé il y a quelques années déjà, avec l'ouverture de formations dans le champ éducatif et social. A cette mutation de l'école s'ajoute l'évolution même du bachelier ES : initialement dispensé en formation du soir, il a été complété, en 2019-2020, par l'ouverture d'une formation en journée du même bachelier.

La période 2016-2021 a été traversée par des événements susceptibles de perturber la mise en œuvre de la démarche qualité. Principalement, deux sources de turbulences ont été identifiées. La première, interne à l'école, concerne l'instabilité de la direction de l'école à la suite du départ à la retraite de la précédente directrice, ainsi que les changements dans la coordination qualité. La seconde perturbation est externe : à l'instar de toute la société, l'IPEPS a dû faire face à la crise sanitaire (Covid-19) et ses fortes incidences sur la continuité des actions engagées, sur leur priorisation, sur la politique du numérique en appui à la pédagogie, etc.

Dans le cadre de la présente évaluation continue, le comité souligne les avancées en cours et la prise en compte des recommandations de l'évaluation initiale au service d'une approche qualité. Complémentairement, le comité tient également à relever des points d'amélioration qui feront l'objet de constats, analyses et nouvelles recommandations dans les pages suivantes.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

1. La période de 2016 à 2020 a été marquée par un bouleversement au niveau de la direction de l'école. Le départ de l'ancienne directrice, faisant valoir ses droits à la retraite, a laissé un vide qu'il a été difficile de combler. Il s'en est suivi une période transitoire au cours de laquelle la direction fût assurée, de manière intérimaire, par un noyau stable de quelques personnes, mais ne bénéficiant pas d'un réel mandat de direction. Cette situation a perduré jusqu'en 2019 et l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction instaurant une nouvelle logique de gouvernance. Inéluctablement, cette période d'instabilité a laissé des traces et ébranlé d'une certaine façon le collectif au sein de l'école et de la section.
2. Un constat similaire peut être établi à propos de la coordination qualité : la coordinatrice en charge en 2016 a été remplacée par un duo, puis une nouvelle coordinatrice a repris le rôle à son compte, et enfin, depuis la rentrée 2021, la coordination qualité est à nouveau assurée par un duo. Au-delà de l'indéniable enthousiasme dont les personnes chargées de la coordination qualité font preuve, la démarche qualité semble prioritairement indexée aux incitations venant de la Province, Pouvoir Organisateur de l'IPEPS Verviers. Si cette posture est pertinente du point de vue de l'inscription de la section (et plus largement de l'école) dans la politique de formation de la Province, cela présente toutefois l'écueil de limiter la prise en considération des besoins spécifiques de l'école et de la section du bachelier ES, et par là-même l'instauration d'une dynamique qualité propre à l'établissement.
3. Toujours en relation avec la Province, le comité a bien perçu la volonté de travailler sur la communication externe de l'école afin d'assurer une bonne information au sujet des formations dispensées et de tisser des relations solides avec l'environnement socio-économique. En revanche, il semble que la politique de communication interne se révèle moins évidente. Si le comité a noté le souhait d'instaurer un authentique dialogue entre direction, enseignants et étudiants, celui-ci semble porter, actuellement, essentiellement sur le fonctionnement quotidien et la gestion pratique du programme d'études, appréhendant par conséquent peu les enjeux à plus long terme concernant les évolutions du programme d'études ou les choix d'orientation de la Province et de l'école en matière de politique et de management de la formation.
4. Depuis quelques années, il s'est opéré un fort renouvellement au sein de l'équipe pédagogique intervenant dans la section, avec une proportion non négligeable de nouveaux enseignants. L'augmentation des besoins de ressources d'enseignement s'explique notamment par l'ouverture d'une formation « jour » du bachelier ES en parallèle à la formation « soir » qui continue d'exister. Cette duplication de la formation en une offre de journée et une offre de soirée présente cependant un risque de perte

de cohésion de par le morcellement des services d'enseignement (les enseignants effectuent de petits blocs horaires auprès de différents groupes) et l'hétérogénéité des pratiques pédagogiques adoptées. Une telle situation doit nécessairement interpeller une direction sur la nécessité de guider l'ensemble des équipes dans une démarche collective de gestion de la formation, entre autres afin d'intégrer et accompagner au mieux les nouveaux enseignants. En effet, l'arrivée de ces derniers constitue une opportunité à la condition que leur intégration s'effectue dans la perspective de renforcer une culture de section pérenne.

5. Le comité souligne comme un aspect enthousiasmant du fonctionnement de l'école la facilité à engager un dialogue informel entre direction et enseignants, ou entre enseignants et étudiants. Cela est rendu possible par la taille « humaine » de la section et des groupes d'étudiants des différentes promotions. Il apparaît essentiel de maintenir cette dynamique dans une perspective de cohésion et de préservation d'une culture de travail propre à la section qui pourrait être fragilisée par les différentes évolutions récentes, dont certaines ont déjà été développées ci-dessus : ouverture de la formation « jour », accroissement de l'équipe pédagogique, nouveau dossier pédagogique à venir, etc. Ce sont autant de points de vigilance auxquels il est nécessaire de prêter attention pour garantir une démarche qualité pérenne.

RECOMMANDATIONS

1. Faisant suite à de nombreux bouleversements, les équipes de direction et de la coordination qualité semblent désormais installées et identifiées par tous. Néanmoins, les missions incombant en particulier à la coordination qualité gagneraient à être clarifiées et mieux délimitées. Dans ce contexte, le comité suggère notamment de travailler à l'élaboration de fiches de poste précises et détaillées, ce qui aurait notamment pour vertu, en cas de changements de personnes, d'assurer une certaine stabilité dans les objectifs poursuivis par la démarche qualité, ainsi que dans les tâches et missions concrètes attachées à la fonction de coordination qualité.
2. Le dialogue, ébranlé par les changements détaillés ci-dessus, s'est progressivement reconstruit depuis la prise de fonction de la nouvelle direction et demande à être consolidé. Une démarche de partage plus systématique des informations relatives à la politique insufflée par la Province ou à l'implémentation du nouveau dossier pédagogique permettrait certainement d'être perçue comme un marqueur de confiance à même de travailler au service d'une meilleure cohésion de groupe.
3. Dans le prolongement de ce point, le dialogue instauré semble prendre avant tout la forme d'échanges inter-individus, fragilisant le collectif et la possibilité pour les informations d'atteindre tous les destinataires. Aussi, le comité recommande la mise en place d'une communication interne plus systématique, par exemple sous la forme de « lettres-infos » et via la diffusion (sur la plateforme Teams par exemple) des comptes-rendus des différentes réunions plénières ou d'équipes pédagogiques.
4. Le comité invite l'établissement et plus particulièrement la section « éducateur spécialisé » à engager une réflexion à propos de la formation des nouveaux enseignants, particulièrement à la suite de l'ouverture du bachelier en journée, afin de favoriser leur intégration dans la section, leur travail de concertation avec les autres membres de l'équipe enseignante, ainsi que leur appropriation des pratiques pédagogiques spécifiques à la formation.
5. Dans le même sens, le comité invite la section à mieux identifier les atouts découlant de la coexistence des formations jour et soir, pour en faire un véritable outil

d'attractivité de l'école en s'appuyant sur la politique de communication externe déjà en place et sur les relations solides avec les partenaires du monde professionnel.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité salue l'initiative d'ouvrir un bachelier en journée qui, en connexion avec le bachelier soir, constitue une originalité de l'école susceptible d'apporter une nette plus-value. Néanmoins, cette dernière ne va pas de soi et nécessite, pour être effective, d'être pensée et mise en œuvre, par exemple en ajustant les méthodes pédagogiques aux caractéristiques des publics et de la modalité de formation. A ce jour, il semble que les deux formations fonctionnent essentiellement en parallèle, comme deux promotions distinctes, bien que certains enseignants de l'équipe interviennent dans les deux formations. Cela tend à atténuer les effets positifs potentiels (dynamique d'échange et de partage d'expérience, mutualisation de ressources (par exemple au service des analyses de situations professionnelles), enrichissement de l'identité de la section) découlant de la coexistence de ces deux modalités de formation.
2. L'équipe enseignante s'est récemment étoffée pour répondre aux nouveaux besoins, notamment inhérents à l'ouverture de la formation en journée du bachelier en éducateur spécialisé. Ces arrivées et ces nouveaux cours à assurer ont eu, à l'évidence, un impact sur la répartition des enseignements entre les formateurs, étant entendu qu'un nouveau compromis, raisonnable, entre une remise à plat des services d'enseignement et une continuité de ce qui se faisait est à construire. En l'état, le comité a constaté, en dépit des efforts de chacun, un relatif éparpillement des missions et des services, si bien que les enseignants ne sont pas toujours au fait de ce que font leurs collègues sur le plan des contenus. Ce manque de coordination au niveau du travail et des attributions de chacun peut donc nuire à la bonne articulation des matières enseignées au sein et au travers des unités d'enseignement, et par conséquent entraîner certains effets indésirables comme des redondances de contenu entre cours et une difficulté à assurer une bonne progressivité dans les enseignements dispensés d'un bloc d'études au suivant.
3. A l'instar de bien d'autres écoles et cursus de formation, la crise sanitaire du Covid-19 a propulsé l'IPEPS, et le bachelier en éducateur spécialisé en particulier, dans le numérique. Le comité souligne dans ce contexte la pertinence du choix fait précocement de se concentrer sur un seul outil, à savoir Teams, en cohérence avec le choix opéré au niveau de la Province. Les nombreuses fonctionnalités de la plateforme en font une interface efficace au service de la formation. Néanmoins, en dépit de son caractère intuitif, le comité constate que la prise en main rencontre encore certaines résistances qui s'expliquent d'une part par la difficulté à maîtriser l'outil numérique, et d'autre part par un attachement de certaines personnes à la relation humaine dans un contexte de formation, particulièrement lorsqu'il s'agit de former aux métiers de l'éducatif et du social. Le sentiment de malaise, de

distanciation, de perte de lien que peut engendrer le recours au numérique met à mal l'identité professionnelle de certains enseignants qui éprouvent alors une difficulté à communiquer les contenus de formation aux étudiants. Le contact direct leur apparaît essentiel pour apprécier l'implication des étudiants et pour communiquer une dimension émotionnelle qu'ils jugent comme incontournable dans l'exercice du travail éducatif et social.

4. Au sujet des stages, le comité salue l'effort réalisé par l'école pour inciter les étudiants à découvrir différents secteurs dans le domaine de l'éducation spécialisée. Par ailleurs, l'articulation entre stages et épreuves intégrées semble s'opérer de façon adéquate. En cela, la formation favorise le développement de compétences tant pratiques que réflexives. Cette dynamique sera à conserver dans le futur au regard des évolutions qui attendent le bachelier avec la mise en œuvre du nouveau dossier pédagogique.
5. Au-delà des stages, le comité souhaite également mettre en avant les efforts entrepris dans la volonté de professionnaliser la formation, avec un certain nombre d'initiatives portées à notre connaissance soulignant les interactions entre la section et le monde professionnel (journées partenaires, soirées débats, cycle de conférences). Ces initiatives ont connu un léger retrait en raison de la période de crise sanitaire mais semblent être à nouveau au cœur du projet de l'école. Le comité a par ailleurs été informé de l'initiation d'une réflexion sur la mobilisation des alumni. Celle-ci est née de la satisfaction des étudiants de bloc 3 et des formateurs à propos de l'organisation d'un séminaire auquel participaient les « anciens » et du désir de renouveler et formaliser l'initiative.
6. Les évaluations font l'objet d'une réflexion continue afin de les intégrer au mieux dans le parcours de formation des étudiants. Un point particulier est celui des évaluations communes à plusieurs cours, lesquelles constituent un support de cohésion à même de créer du lien entre différents enseignements, entre différentes matières. Néanmoins, il semblerait que le recours à de tels dispositifs d'évaluation transversale reste sous l'impulsion de quelques enseignants particulièrement engagés et motivés. Certes, une telle pratique de l'évaluation implique un lourd travail de coordination et d'anticipation qui se révèle chronophage, mais les gains à en attendre pour le parcours de formation de l'étudiant, en particulier sur sa capacité à apprécier les liens entre les différentes matières enseignées et à développer une réflexion plus large sur le métier d'éducateur spécialisé, justifient sans aucun doute d'élargir et de renforcer les efforts réalisés dans ce domaine.
7. Dans le prolongement de ce point, le comité a également constaté que les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) demeuraient une pratique laissée à la discrétion des enseignants qui prenait, lorsqu'elle était mise en œuvre, essentiellement la forme d'un questionnaire (ou questionnaire) en fin de séquence de formation. Ces initiatives individuelles, aussi louables soient-elles, ne permettent pas de s'inscrire dans une démarche qualité systématique à proprement parler. Seule une analyse SWOT plus générale est réalisée en fin d'année. Le retour d'information sur l'expérience étudiante dans la formation se révèle alors incomplet, oscillant entre deux orientations : l'une généraliste et globalisante (la SWOT), et l'autre à un grain plus fin, mais circonscrite à quelques enseignements sur la base du volontariat des formateurs. L'exploitation de ces données se révèle en conséquence difficile, si bien qu'une véritable politique d'amélioration des cursus sur la base des EEE n'est pas mise en œuvre au sein de la section.

RECOMMANDATIONS

1. Afin d'exploiter au mieux les opportunités offertes par la coexistence des formations jour et soir du bachelier ES, le comité invite à développer plus d'interconnexions entre les deux formations, permettant, a minima, aux deux promotions de se rencontrer plus régulièrement. La cohérence pédagogique et la bonne progressivité de la formation s'en trouveraient vraisemblablement renforcées. De plus, compte tenu des profils différents des étudiants optant pour l'une ou l'autre formation (journée ou soirée), de telles opportunités d'échanges permettraient très certainement de nourrir un enrichissement mutuel entre étudiants aux parcours de vie et expériences professionnelles variés.
2. Le comité suggère l'ouverture d'un chantier au sujet de la prise en compte de l'expérience étudiante, au-delà du retour informel qui s'opère déjà. Reprendre le travail autour des SWOT actuellement conduites par aller vers la mise en place d'évaluations des enseignements par les étudiants, tout en assurant un retour sur le traitement qui est fait de ces enquêtes, serait une piste à explorer. Un tel dispositif viserait, d'une part, à repérer les redondances entre certains cours et, d'autre part, à mieux intégrer et articuler les services des enseignants nouvellement arrivés en cohérence avec ceux de leurs collègues déjà en place.
3. Compte tenu de la volonté de la direction de soutenir un projet de développement d'une formation hybride, le comité invite à poursuivre la politique numérique initiée, comme appui également à la pédagogie. Par exemple, le portfolio, dont le comité d'experts a cru comprendre qu'il était un projet pilote encore en pleine évolution, pourrait trouver un essor dans le cadre de cette réflexion sur la place du numérique dans le bachelier ES. Ce portfolio est défini par l'équipe pédagogique comme prenant « *la forme d'une grosse farde compartimentée dans laquelle [l'étudiant] consigne tout au long de [sa] formation les « outils » (conceptuels, méthodologiques...) qu'il [lui] semble pertinent de garder sous la main pour [sa] (future) vie professionnelle* ». L'appui du numérique pourrait ici constituer une opportunité de développement de ce dispositif en favorisant la diversité des supports (par exemple des vidéos professionnelles, des podcasts sur des thématiques pertinentes pour l'étudiant) ainsi que le partage entre étudiants et formateurs.
4. De même, le développement du numérique passe inéluctablement par un accompagnement des personnels et des usagers à la prise en main de ces outils nouveaux. Le comité recommande donc la mise en place de temps de formation à la pédagogie par le numérique à l'attention des personnels enseignants et de sensibilisation des étudiants à l'usage de ces outils.
5. Dans le prolongement des initiatives visant à soutenir les liens entre la formation et le monde professionnel, le comité invite la section à développer une réelle politique de contact avec la communauté des anciens étudiants, les alumni. Ces derniers peuvent en effet jouer un rôle fort dans la motivation et l'implication des étudiants dans leur formation, compte tenu de ce qu'ils peuvent apporter comme expérience aux étudiants encore en formation.
6. Le choix de penser et concevoir des évaluations communes à différents cours gagnerait à être soutenu et faire l'objet d'une plus forte communication dans la perspective d'inciter au développement, voire à la généralisation de tels dispositifs d'évaluation au sein de la section.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. La démarche qualité semble bien être une préoccupation présente au sein de l'école et de la section, en attestent la nomination d'une coordination qualité et les actions entreprises depuis 2016 (journées partenaires annuelles, conseils des études réguliers par UE et visant à délimiter les contours communs de l'évaluation, démarche commune autour des Savoir/Savoir-faire/Savoir-être). Pour autant, depuis 2016, il y a eu une relative instabilité dans la coordination de la démarche qualité ainsi que le laisse penser le turnover important ayant concerné les personnes en charge de celle-ci. L'alternance entre une coordination monocéphale et une coordination assurée par un binôme révèle aussi une difficulté dans le positionnement de la qualité au sein de l'école et de la section. Il en résulte aujourd'hui que les missions afférentes à la démarche qualité s'avèrent imprécises et fortement indexées aux orientations de la Province, rendant ainsi peu visibles la culture de travail et les besoins propres de l'école et de la section.
2. La gouvernance de l'école s'est réorganisée après la période d'instabilité et de changement ayant suivi le départ à la retraite de l'ancienne directrice. Cela doit interpeller la direction actuelle dans un effort d'analyse et de compréhension de cette succession difficile afin de mieux anticiper les changements à venir et ainsi préparer et armer l'école à les intégrer. Le comité a pu constater que la communication joue un rôle essentiel dans ces processus. Or, si les acteurs de l'école et de la section semblent fortement impliqués dans leur travail au quotidien, leurs engagements apparaissent dans le même temps parfois décousus, détachés les uns des autres, et peu mobilisés collectivement dans une dynamique insufflée par la direction.
3. L'expérience étudiante est un outil de gestion et de coordination d'une formation efficace en vue de son inscription dans une démarche qualité. Si quelques initiatives individuelles ont pu être constatées, si un questionnaire de fin d'année a pu être mis en place pour obtenir un ressenti étudiant, et si des analyses SWOT ont parfois été élaborées, il semble cependant que les évaluations des enseignements par les étudiants ne font pas encore l'objet d'une systématisation. De même, la représentation étudiante dans différentes instances de l'école et de la section laisse encore à désirer. La politique du dialogue et de l'écoute, informelle dans l'ensemble, facilite certes l'instauration d'un climat convivial et de confiance, mais ne permet néanmoins pas à chacun de s'exprimer et de tout dire. En d'autres mots, les étudiants ont la possibilité de s'exprimer, un climat d'écoute est nourri par les enseignants pour favoriser cette expression, mais il manque encore un certain degré de formalisation de la participation étudiante via des modalités d'enquêtes et d'implication dans les instances de l'école et de la section. La parole étudiante est donc entendue, mais pas encore suffisamment intégrée dans des efforts plus institutionnalisés d'action qualité.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande, outre l'engagement d'une réflexion sur la création d'une fiche de poste précisant les missions de la coordination qualité (voir critère A), de travailler à l'identité propre de l'école et de la section. Il s'agit là d'un enjeu important afin de faire face aux défis qui se poseront dans les années à venir compte tenu, entre autres, de l'implémentation d'un nouveau dossier pédagogique régissant le bachelier en éducateur spécialisé.
2. Le comité recommande d'engager une réflexion sur la communication interne et les modalités d'implication des équipes dans les réflexions en place sur les différents chantiers qui attendent l'école et la section en particulier. Cet effort sur les modalités de communication au sein de la section, et entre la section et la direction, doit permettre, d'une part, de favoriser une démarche proactive, et d'autre part, d'assurer que direction et équipes éducatives avancent de concert.
3. Pour une meilleure intégration de l'expérience étudiante dans la démarche qualité de l'école et de la section, le comité recommande d'y accorder une attention plus soutenue par la structuration des EEE et le déploiement d'une politique de recueil de données quantitatives et qualitatives au service du management de et par la qualité de la section « éducateur spécialisé ». En complément, un travail de formalisation de la participation de représentants étudiants dans les instances de pilotage de la section et de l'école favoriserait une montée en gamme de l'effort qualité.

Conclusion

A l'heure de conclure, le comité souhaite réitérer ses remerciements à l'adresse de l'ensemble des parties prenantes présentes lors de la visite de la section « éducateur spécialisé » de l'IPEPS Verviers. Le comité a apprécié l'accueil, le déroulement de la journée et la richesse des entretiens avec l'ensemble des acteurs. Les supports transmis à la suite de la visite ont constitué un complément fort utile et instructif pour la rédaction du présent rapport.

Après une période durant laquelle la section, et plus largement l'école, a connu des perturbations à la suite du départ à la retraite de l'ancienne directrice, il apparaît désormais qu'une certaine forme de stabilité est revenue dans la gestion de l'école. Concernant plus spécifiquement la section, l'ouverture d'une formation en journée, en complément de la formation en soirée, s'accompagne de nouveaux défis pour les personnels : accueil d'un nombre plus important d'étudiants, intégration de nouveaux formateurs dans l'équipe pédagogique, travail de concertation et de coordination entre les formateurs et les deux formations (journée et soirée).

Plus largement, il s'agit pour l'équipe de direction et les enseignants de créer et d'entretenir les conditions d'une démarche qualité pérenne et constitutive de l'identité de la section. A cette fin, le comité a, dans les pages précédentes, formulé un certain nombre de recommandations visant à accompagner la section dans l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés. Ainsi, la communication interne, la formation des enseignants (notamment ceux nouvellement arrivés), la construction d'une identité commune (notamment en vue de la démarche d'évaluation commune), le développement du numérique (par exemple au service du projet de portfolio), ou encore la prise en compte de l'expérience étudiante sont apparus comme les enjeux centraux de l'inscription de la section dans cette démarche qualité.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Psychologie-Logopédie-
Éducation
2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Remy Paulus Céline
Directrice

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

PIERRET SANDRINE